

ACETATE D'ETHYLE

ACETATE D'ETHYLE

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Identification du produit : Liquide.
 Nom commercial : ACETATE D'ETHYLE

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage : Industriel.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société : COMPTOIR FRANCAIS INTERCHIMIE
 145 rue de Paris
 FR- 93013 Bobigny cedex FRANCE
 T: +33 (0)1 48 43 33 04

Nom et fonction de la personne responsable : Munier - ll.munier@interchimie.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° de téléphone en cas d'urgence : ORFILA +33 (0)1.45.42.59.59

2 Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification CE 67/548 ou CE 1999/45**

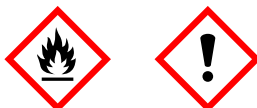
: F; R11
 R66
 R67
 Xi; R36

Classe de Risque et catégorie de code réglementaire CE 1272/2008 (CLP)

- Dangers pour la santé : Irritation oculaire - Catégorie 2A - Attention (CLP : Eye Irrit. 2)
 Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique - Effets narcotiques - Catégorie 3 - Attention (CLP : STOT SE 3)
- Dangers physiques : Liquides inflammables - Catégorie 2 - Danger (CLP : Flam. Liq. 2)

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement d'Etiquetage CE 1272/2008 (CLP)**

• Pictogramme(s) de danger



- Code de pictogrammes de danger : SGH02 - SGH07
- Mention d'avertissement : Danger
- Mention de danger : H225 - Liquide et vapeurs très inflammables.
 H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.
 H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- Informations additionnelles sur les dangers : EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- Conseils de prudence
 - Généraux : P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
 P102 - Tenir hors de portée des enfants.
 P103 - Lire l'étiquette avant utilisation.

ACETATE D'ETHYLE
ACETATE D'ETHYLE
2 Identification des dangers (suite)

- Prévention** : P210 - Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer.
P233 - Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P240 - Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241 - Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/.../antidéflagrant.
P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P243 - Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
- Intervention** : P303+P361+P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
P304+P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338+P337+P313 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin.
P378 - Utiliser pour l'extinction : Tous les agents d'extinction sont utilisables.
- Stockage** : P233 - Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P235 - Tenir au frais.
P405 - Garder sous clef.
- Considérations relatives à l'élimination** : P501C - Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

2.3. Autres dangers

Aucunes dans des conditions normales.

3 Composition/informations sur les composants

Composants : Ce produit est dangereux.

Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	Numéro annexe	REACH	Classification
Acétate d'éthyle	: 100 %	141-78-6	205-500-4	607-022-00-5	-----	F; R11 R66 R67 Xi; R36 ----- Flam. Liq. 2 Eye irrit 2 STOT RE 3

4 Premiers secours
4.1. Description des premiers secours
Premiers secours

- Inhalation** : Faire respirer de l'air frais. L'inhalation de vapeurs peut causer des difficultés respiratoires.
Consulter un médecin.
- Contact avec la peau** : Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude.
Consulter un médecin.

ACETATE D'ETHYLE

ACETATE D'ETHYLE

4 Premiers secours (suite)

- **Contact avec les yeux** : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes. Consulter immédiatement un ophtalmologue.
- **Ingestion** : Rincer la bouche. Faire boire de l'eau si la victime si elle est parfaitement consciente/lucide. Cracher.
Ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible.

Symptômes liés à l'utilisation

- **Inhalation** : L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
- **Contact avec la peau** : Un contact prolongé ou répété peut provoquer un dessèchement ou gerçure de la peau.
- **Contact avec les yeux** : Rougeurs, douleur. Vision brouillée. Sensation de brûlure. Larmes.
- **Ingestion** : Douleurs abdominales, nausées.
Ne doit pas entrer en contact avec les aliments ni être ingéré.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- A l'intention du médecin : Traitement symptomatique.

5 Mesures de lutte contre l'incendie
5.1. Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction** : Mousse. Pulvérisation d'eau. Poudre sèche. Dioxyde de carbone.
- **Agents d'extinction non appropriés** : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Risques spécifiques** : Plus lourdes que l'air, les vapeurs peuvent parcourir une grande distance au ras du sol.
Ne pas respirer les fumées d'incendie ou les vapeurs de décomposition.
Peut former des mélanges vapeur-air inflammables/explosifs.
- Produits de combustion dangereux** : Dioxyde de carbone.
Monoxyde de carbone.

5.3. Conseils aux pompiers

- Classe d'inflammabilité** : Ce produit est inflammable.
- Protection contre l'incendie** : Porter un équipement de protection adéquat. A proximité immédiate d'un feu, utiliser un appareil respiratoire autonome.
- Prévention** : Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.
Pas de flammes nues. Ne pas fumer.
- Procédures spéciales** : Déchets dangereux. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.
Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.
- Incendies avoisinants** : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

ACETATE D'ETHYLE

ACETATE D'ETHYLE

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle (suite)
6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Précautions générales** : Ecarter toute source éventuelle d'ignition. Ne pas fumer.
- Précautions individuelles** : Assurer une ventilation d'air appropriée. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Evacuer et restreindre l'accès. Ne pas respirer les gaz/vapeurs/fumées/aérosols. Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.

6.2. Précautions pour l'environnement

- Précautions pour l'environnement** : Eliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux. Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Méthodes de nettoyage** : Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant.

6.4. Référence à d'autres sections

- Porter un équipement de protection individuel, voir section 8.

7 Manipulation et stockage
7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Général** : Pas de flammes nues. Ne pas fumer. Entreposer et manipuler comme s'il existait toujours un risque d'incendie et de danger pour la santé.
- Manipulation** : Il est préférable de ne pas porter de verres de contact. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.
- Mesures techniques de protection** : Assurer une bonne mise à la terre.
- Précautions lors du maniement et de l'entreposage** : Une bonne ventilation du lieu de travail est indispensable. Plus lourdes que l'air, les vapeurs peuvent parcourir une grande distance au ras du sol. Peut former des mélanges vapeur-air inflammables/explosifs.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Stockage** : Conservez dans un endroit à l'abri du feu. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation. Classe 3 substances liquides inflammables. Prendre des précautions spéciales pour éviter des charges d'électricité statique. L'acier est recommandé pour l'entreposage. L'aluminium est recommandé pour l'entreposage.
- Stockage - à l'abri de** : Sources de chaleur. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

ACETATE D'ETHYLE

ACETATE D'ETHYLE

7 Manipulation et stockage (suite)

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle**Protection individuelle**

- **Protection respiratoire** : En cas de risque de production excessive de vapeurs, porter un masque adéquat. filtre A-P2
 - **Protection de la peau** : Porter un vêtement de protection approprié.
 - **Protection des yeux** : Des rince-oeil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition. Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.
 - **Protection des mains** : Utilisez des gants en caoutchouc. butyle
>=1h, épaisseur 0.5mm
 - **Ingestion** : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
- Hygiène industrielle** : Assurer une extraction ou une ventilation générale du local afin de réduire les concentrations de brouillards et/ou de vapeurs.

8.2. Limites d'exposition professionnelle

- VLE - France [ppm] : 400
- VME - France [mg/m³] : 1400 Note 84
- MAK - Allemagne [mg/m³] : 1500 note C
- TWA [mg/m³] : 1440

9 Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- **Aspect**
- Etat physique à 20 °C : Liquide.
- Couleur : Incolore.
- **Odeur**
- Odeur : Fruité(e).
- **Seuil olfactif** : Perceptible dès 3.9ppm
- **pH** : Aucune donnée disponible.
- **Point de fusion / Point de congélation**
- Point de congélation [°C] : -84
- **Point d'ébullition initial - intervalle d'ébullition**
- Point d'ébullition [°C] : 77
- **Point d'éclair**
- Point d'éclair [°C] : -4

ACETATE D'ETHYLE

ACETATE D'ETHYLE

9 Propriétés physiques et chimiques (suite)

- **Taux d'évaporation** : Aucune donnée disponible.
- **Inflammabilité** : Peut former un mélange explosif avec l'air.
- **Limites d'explosivité (inférieures - supérieures)**
- Limites d'explosivité inférieures [%]** : 2.1
- Limites d'explosivité supérieures [%]** : 11.5
- **Pression de vapeur**
- Pression de vapeur [20°C]** : 100hPa
- Pression de vapeur, 50°C** : < 110kPa (1.10bar) 30°C : 15.5kPa
- **Densité de vapeur** : Aucune donnée disponible.
- **Densité relative**
- Densité** : (20°C) 0.90g/cm3
- **Solubilité**
- Solubilité dans l'eau** : 61g/l (20°C) Complète.
- **Coefficient de partage : n-octanol / eau**
- Log P octanol / eau à 20°C** : 0.60
- **Température d'auto-inflammabilité**
- Temp. d'autoinflammation [°C]** : 460
- **Température de décomposition** : Aucune donnée disponible.
- **Viscosité**
- Viscosité à 20°C [mPa.s]** : 0.44
- **Propriétés explosives** : Aucune donnée disponible.
- **Propriétés comburantes** : Aucune donnée disponible.

9.2. Autres informations

Aucune donnée disponible.

10 Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Aucune donnée disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

- Réactions dangereuses** : Réagit avec : Agents oxydants forts. Danger de feu/explosion.
- Propriétés dangereuses** : Les vapeurs se mélangent facilement à l'air en formant des mélanges explosifs.

10.4. Conditions à éviter

- Conditions à éviter** : Ce produit réagit lentement avec l'eau en libérant : acide acétique et ethanol. Surchauffe.

10.5. Matières à éviter

Aucune donnée disponible.

ACETATE D'ETHYLE

ACETATE D'ETHYLE

10 Stabilité et réactivité (suite)

Matières à éviter : Plastique.
Oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Oxyde de carbone, acide acétique.

11 Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

CL50 (inhalation) 8H rat - 58mg/l

- Inhalation : L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. Les symptômes peuvent être des étourdissements, des maux de tête, des nausées et une perte de motricité.

Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg] : 5600 L'ingestion peut provoquer des nausées et vomissements.

Admin.cutanée(lapin) DL50 [mg/kg] : 18000

Inhalation (rat) CL50 [mg/l/4h] : >29.3

Irritation de la peau (lapin) : N'est pas supposé irritant.

Irritation des yeux (lapin) : Légèrement irritant.

Sensibilisation : Ce produit ne provoque pas de sensibilisation sur des cochons d'Inde soumis à des injections sous-cutanées. OCDE406

12 Informations écologiques**12.1. Toxicité**

CE50 Daphnia magna 48h : 717mg/l (DIN38412)

CE50 algue 48h : 3300mg/l (Desmodesmus subspicatus)

CL50-24 Hrs - Daphnia magna [mg/l] : > 2500

IC50 72h Algae [mg/l] : >100

CL50-96 Heures - poisson [mg/l] : 230 (Pimephales promelas)

ECo Pseudomonas putida : EC10-16h : 2900mg/l

12.2. Persistance - dégradabilité

Persistance - dégradabilité : Le produit s'évapore facilement de la surface de l'eau.

Biodégradation [%] : 100% (28jours) Le produit est biodégradable. (OECD301D)

12.3. Potentiel de bio-accumulation

Potentiel de bio-accumulation : Log Pow = 0.73 Faible.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune donnée disponible.

ACETATE D'ETHYLE

ACETATE D'ETHYLE

12 Informations écologiques (suite)**12.6. Autres effets néfastes**

Eviter le rejet dans l'environnement.

13 Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Généralités : Eviter le rejet dans l'environnement.
Déchets dangereux.
Eliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.
Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

14 Informations relatives au transport**14.1. Numéro ONU**

No ONU : 1173

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Non applicable.

Désignation officielle de transport : ACÉTATE D'ÉTHYLE

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Etiquetage ADR



ADR/RID : Groupe : II
Classe : 3

I.D. n° : 33

14.4. Groupe d'emballage

Groupe : II

14.5. Danger pour l'environnement

Non applicable.

En cas de fuite et/ou d'épandage : Nettoyer les fuites ou pertes, mêmes mineures si possible sans prendre de risque inutile.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Précautions individuelles : Le conducteur ne doit pas intervenir en cas d'incendie de la cargaison.

Mesures d'urgence en cas d'accident : Arrêter le moteur. Pas de flammes nues. Ne pas fumer. Tenir le public éloigné de la zone dangereuse. Avertir les pompiers et les autorités responsables de l'environnement.

Informations complémentaires : Aucun(e).

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

ACETATE D'ETHYLE
ACETATE D'ETHYLE
14 Informations relatives au transport (suite)
15 Informations réglementaires
15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

Symbole(s)	: Xi : Irritant F : Facilement inflammable
Phrase(s) R	: R11 : Facilement inflammable. R36 : Irritant pour les yeux. R66 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. R67 : L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
Phrase(s) S	: S2 : Conserver hors de portée des enfants. S16 : Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. S26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. S33 : Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.
Etiquetage spécial	: N°1432 : Stockage de liquides inflammables - > 100 m3 => Régime autorisation et rayon d'affichage de 2km - de 10 à 100 m3 => Régime déclaration N°1433 : Installation de mélange ou emploi de liquides inflammables à l'exclusion du simple mélange à froid - > 10tonnes => Régime autorisation et rayon d'affichage de 2km - de 1 à 10tonnes => Régime déclaration N°1434 : Installation de remplissage ou distribution de liquides inflammables - > 20m3/h => Régime autorisation - de 1 à 20m3/h => Régime déclaration
Enregistrements	: ENCS (Existing & New Chemicals Substances) au japon : /JEX / ISHL : (2)-726 INV au Canada DSL (Domestic Substances List) au Canada AICS (the Australian Inventory of Chemical Substances) en Australie TSCA (Toxic Substances Control Act) aux USA KECI (Korea Existing Chemicals Inv.) en Corée 97-1-161 / KE-00047 PICCS (Philippine Inventory of Chemicals and Chemical Substances) aux Philippines
Autres	: Maladie professionnelles N°84

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible.

Aucune donnée disponible.

16 Autres informations

Liste des phrases R pertinentes (chap. 2)	: R11 : Facilement inflammable. R36 : Irritant pour les yeux. R66 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. R67 : L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
Autres données	: Aucun(e).

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au RÈGLEMENT (CE) N°1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de



ACETATE D'ETHYLE

ACETATE D'ETHYLE

perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document